



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Résultats du concours d'idées pour la reconstruction et la réutilisation de l'église Saint-Paul d'Aylmer

Aylmer, Gatineau, le 2 juin 2010 – Le Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Paul d'Aylmer est heureux de pouvoir enfin dévoiler les résultats du concours d'idées qui s'est tenu du 30 novembre 2009 au 19 avril 2010.

On s'en souviendra : le 11 juin 2009, un incendie criminel détruisait l'édifice identitaire plus que centenaire qu'était l'église Saint-Paul d'Aylmer, n'en laissant essentiellement que les murs de pierres et la statue de Saint Paul défiante. La Fabrique Saint-Paul d'Aylmer était alors confrontée à un défi de taille et un dilemme particulièrement difficile à résoudre que l'on peut résumer en trois options :

1. raser complètement les vestiges actuels et tenter, avec la balance des assurances, de construire un bâtiment beaucoup plus modeste pour répondre uniquement aux besoins du culte;
2. miser sur les vestiges du bâtiment patrimonial actuel et chercher à mieux servir à long terme l'ensemble de la communauté aylmeroise, tout en répondant aux attentes et besoins de la population catholique pratiquante;
3. ou enfin raser les ruines et ne pas reconstruire sur le site actuel.

Bien que le défi soit beaucoup plus élevé, la Fabrique Saint-Paul d'Aylmer opta pour la deuxième option, soit une approche pouvant déboucher sur la reconstruction d'un édifice ayant préservé ses vestiges patrimoniaux, mais susceptible de mieux desservir l'ensemble de la population aylmeroise et de l'aider à retrouver ce pôle identitaire qu'était l'église. Aussi lança-t-elle un concours d'idées auprès des firmes d'architectes du Québec et de la Région de la capitale nationale du Canada.

Rappelons brièvement les grands objectifs de ce concours d'idées : développer un concept tout à fait innovateur, qui pourrait faire force d'exemple ou de modèle pour différents projets similaires au Québec, sinon au Canada :

- un concept qui saurait allier patrimoine et histoire avec innovation technologique et écologie,
- un projet qui pourrait satisfaire adéquatement les besoins culturels de la paroisse Saint-Paul d'Aylmer tout en répondant, entre autres, à des besoins communautaires et culturels beaucoup plus vastes et rassembleurs pour l'ensemble du milieu,
- un projet RASSEMBLEUR,

Paroisse Saint-Paul d'Aylmer

61, rue du Couvent, Aylmer, GATINEAU (Qc) J9H 6A2
819-684-5318 / st.paul@videotron.ca / <http://www.paroissestpaul.ca>

- un projet qui serait naturellement réalisable en fonction des ressources et programmes disponibles et, à cet effet, les firmes participantes devaient non seulement proposer des concepts architecturaux mais également des pistes sérieuses de financement et un phasage réaliste.

Des quelque 30 firmes ayant manifesté de l'intérêt pour le concours, une vingtaine se sont inscrites en bonne et due forme et, finalement, 9 de ces firmes se sont rendues jusqu'au bout, les autres devant abandonner en cours de route, en raison d'une surcharge de travail.

Un jury de sélection, composé de 9 personnes et représentant les secteurs de l'architecture, de l'ingénierie, de l'urbanisme, de la gestion, du patrimoine religieux, de la culture et du culte, s'est réuni le 24 avril dernier pour évaluer les différentes propositions. Le jury était constitué, par ordre alphabétique, de : Lyse Blanchet, Dinu Bumbaru, Claude Charbonneau, Jean-Charles Ferland, Michel-Rémi Lafond, Sylvie Lauzon, Marie Roy, Maria Inés Subercaseaux et Pierre Tanguay.

À l'aide d'une grille qui s'inspirait de la brochure explicative remise aux architectes participants et qui ne comptait pas moins de 28 critères, le jury de sélection a procédé à une analyse très pointue de tous les projets. Or, il faut le souligner, le choix ne fut pas des plus aisés et il s'ensuivit des discussions très poussées entre les membres du jury pendant toute la journée d'évaluation. En effet, tous les projets comportaient des idées extrêmement intéressantes et valables. En gros, les 28 critères étaient regroupés sous les grandes catégories suivantes : respect des exigences de base pour les documents demandés, architecture, respect et mise en valeur des éléments patrimoniaux, ingénierie, (réponse aux besoins culturels), (réponse aux besoins culturels), réponse aux besoins socio-communautaires, faisabilité financière, phasage réaliste.

Il importe aussi de préciser qu'aucun des membres du jury ne savait quelle firme avait soumis tel ou tel projet. En effet, les noms des firmes n'apparaissaient pas sur les panneaux ou documents; il n'y avait qu'un numéro et les seules personnes à connaître l'équivalence entre le numéro et le nom de l'entreprise étaient le représentant de la firme d'architectes et, naturellement, le coordonnateur de ce concours d'idées, qui n'était pas membre du jury.

En résumé, les membres du jury ont été impressionnés par l'ensemble des propositions et leur qualité. Le niveau de créativité, comme chacun pourra s'en rendre compte en parcourant l'exposition des concepts qui seront présentés au Musée de l'Auberge Symmes pendant tout l'été, a été très élevé et certains membres du jury, qui ont déjà eu à gérer des projets de ce type, ont même déclaré avoir rarement vu un projet susciter autant d'enthousiasme et de créativité de la part des architectes participants.

De fait, tous ces projets apportent un espoir de résurrection et démontrent que, malgré le recul de la religion, un tel projet peut être source d'imagination, être rassembleur et contribuer à redonner à une communauté profondément meurtrie par l'incendie de juin 2009 son sens d'appartenance et d'identité collective. Ce sont dans l'ensemble des projets résolument tournés vers l'avenir tout

en respectant le passé, des concepts aussi qui visent à établir une relation entre l'architecture et son environnement, la famille et la communauté, des concepts démontrant la polyvalence nécessaire à la viabilité du projet.

Cela dit, il faut garder à l'esprit que ce concours d'idées n'est qu'un départ. Même s'il y a des gagnants, cela ne signifie pas qu'on gardera les formes, matériaux, structures, aménagements intérieurs, ouvertures ou volumétrie extérieure tels que proposés. Ce n'est pas un contrat, mais un concours d'idées. Les concepts peuvent être retravaillés et il peut même arriver que deux ou trois projets soient combinés et les firmes appelées à travailler ensemble pour en arriver au concept qui réponde le mieux aux aspirations et besoins de la communauté.

De cet exercice très objectif et professionnel est ressorti le classement suivant :

Premier prix (10,000 \$) : SP-021

Maxime Brault Architecte
Lapointe Magne et associés, architectes, urbanistes et programmeurs
Montréal

Deuxième prix (5000 \$) : SP-013

Les architectes Labonté Marciel
Montréal

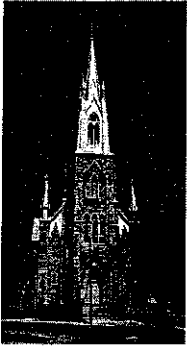
Troisième prix (3000 \$) : SP-010

Jodoin, Lamarre, Pratte et associés architectes
(Carlo Carbone, coordonnateur)
Montréal

À ces trois prix, vu qu'un autre projet s'était classé aussi très haut dans l'évaluation du jury de sélection et qu'il proposait des idées intéressantes du point de vue du Conseil de fabrique, celui-ci a décidé d'offrir un quatrième prix ou prix honoraire d'une valeur de 2000 \$ pour le projet suivant :

Quatrième prix (2000\$) : SP-014

Colin Fraser OAQ MAIBC
Montréal



**Concours d'idées
pour la reconstruction et la réutilisation
de l'église Saint-Paul d'Aylmer**

Membres du jury de sélection



*Rangée avant : Michel-Rémi Lafond, Maria Inés Subercaseaux, Claude Charbonneau, Sylvie Lauzon, Marie Roy et Dinu Bumbaru.
Rangée arrière : Lyse Blanchet, Pierre Tanguay et Jean-Charles Ferland.*

Lyse Blanchet

Ingénieure principale en conservation
Direction de la conservation du patrimoine
Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada
Membre d'ICOMOS Canada

Dinu Bumbaru

Directeur des politiques, Héritage Montréal
Président, ICOMOS Canada

Claude Charbonneau, B. Arch.

Conseiller principal, Normes relatives à la
conservation
Parcs Canada
Membre d'ICOMOS Canada

Jean-Charles Ferland

Président, Conseil de fabrique Saint-Paul d'Aylmer

Michel-Rémi Lafond

Directeur général, Conseil régional de la culture de l'Outaouais
Professeur, CEGEP de l'Outaouais

Sylvie Lauzon

Présidente « Les Événements Nous »
Services en consultation, planification, organisation et gestion d'événements

Marie Roy

Ex-économiste, archidiocèse de Gatineau
Membre de la Table du patrimoine religieux de l'Outaouais

Maria Inés Subercaseaux, M.Sc.A., O.A.Q.

Architecte principal et conseillère en conservation
Direction de la conservation du patrimoine, Direction générale des biens immobiliers
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Membre d'ICOMOS Canada
Présidente du jury de sélection, Concours d'idées pour l'église Saint-Paul d'Aylmer

Pierre Tanguay

Urbaniste retraité (Aylmer et Gatineau)



**Concours d'idées
pour la reconstruction et la réutilisation
de l'église Saint-Paul d'Aylmer**

Liste des projets soumis
et exposés au Musée de l'Auberge Symmes
1, rue Front, Aylmer, GATINEAU (Qc)

SP-05

Maguy Eustache, architecte, Cécilia K. Humphreys, architecte, et Sylvio Miron, designer
Gatineau

SP-06

ANDREW BACZYNSKI, Erick McEvoy et Kristine Nadon
IBI Group Architects
Ottawa

SP-07

Kerba-Landry architectes
Gatineau

SP-09

Roberto Campos et Jayant Gupta, architectes
COG Design Lab
Ottawa

SP-10 (3^e prix)

Jodoin, Lamarre, Pratte et associés architectes
(Carlo Carbone, coordonnateur)
Montréal

SP-12

Ed Brunet et associés (Marc Dumouchel, chargé de projet)
Fortin, Corriveau, Salvail, architecture et design
Gatineau

SP-13 (2^e prix)

Les architectes Labonté Marcil
Montréal

SP-14 (4^e prix)

Colin Fraser, OAQ, MAIBC, & Damien Renault
Montréal

SP-21 (1^{er} prix)

Maxime Brault Architecte
Lapointe Magne et associés, architectes, urbanistes et programmeurs
Montréal

Critères d'évaluation pour le concours d'idées relatif à l'église Saint-Paul d'Aylmer

Respect des conditions de base (documents demandés et soumis)

1. Un plan d'ensemble
2. Un plan par étage
3. Deux coupes (nord-sud et est-ouest), l'échelle étant à la discrétion des architectes
4. Quatre élévations
5. Une image 3 D ou une maquette.

Évaluation architecturale

1. Originalité / créativité
2. Réalisme (un tel projet est-il réalisable d'un point de vue architectural?)
3. Respect et mise en valeur des caractéristiques patrimoniales
4. Caractère identitaire (ou reconstitution du caractère identitaire du bâtiment à Aylmer et dans les environs)
5. Souplesse / adaptabilité du concept
6. Qualités environnementales et écologiques (norme LEED)

Évaluation sur le plan de l'ingénierie

1. Créativité / Innovation sur le plan des structures, de l'ingénierie
2. Rapport qualité / prix
3. Souplesse / adaptabilité

Évaluation sur le plan des besoins culturels

1. Le concept répond-il adéquatement aux besoins variables du culte catholique?
2. Le projet offre-t-il la possibilité de salles de réunions pour la formation, la pastorale, etc.?
3. Le projet offre-t-il la possibilité de bureaux administratifs pour la Fabrique?

Évaluation sur le plan culturel (salle de spectacles, salle de concert, salle[s] d'exposition, etc.)

1. Le projet répondrait-il adéquatement à des besoins culturels tels qu'énoncés ci-dessus?
2. Le projet est-il assez souple pour s'adapter à des besoins culturels et culturels différents (en taille, notamment)?
3. Le projet offre-t-il la possibilité de salles d'accueil, d'exposition et même de mini-bar/casse-croûte associé aux spectacles?

Évaluation sur le plan socio-communautaire

1. Le projet offre-t-il la possibilité de salles de réunion ou même de bureaux pour organismes communautaires?
2. Le projet offre-t-il la possibilité de salles pour assemblées, soirées de groupes et même banquets?
3. Le projet est-il susceptible d'être vraiment rassembleur?

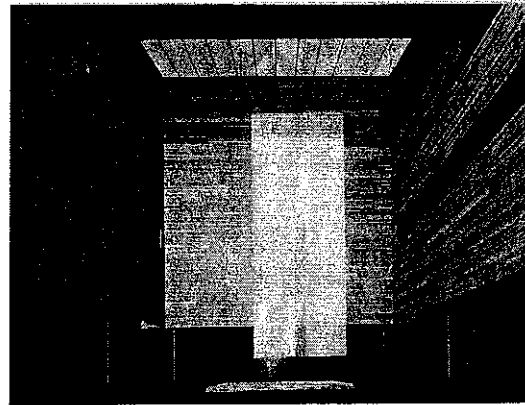
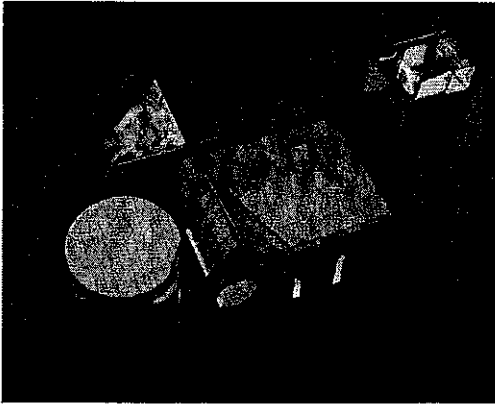
Évaluation sur le plan de la faisabilité financière

1. Le montage financier proposé est-il réaliste?
2. Les pistes de financement avancées sont-elles réalistes?
3. Ces pistes de financement sont-elles suffisamment identifiées, précisées et élaborées?

Évaluation au niveau du phasage des travaux

1. Le projet proposé tient-il compte des besoins urgents de la paroisse Saint-Paul d'Aylmer?
2. Sur le plan architectural et de l'ingénierie, le phasage proposé est-il réaliste et avantageux financièrement?

SP-21 (1^{er} prix)
Maxime Brault Architecte
Lapointe Magne et associés, architectes, urbanistes et programmeurs
Montréal



4 dispositifs définissent l'essentiel de la proposition :

- La **conservation** et la consolidation de la **maçonnerie historique**;
- Une **grande toiture à deux pans et à fermes de bois lamellé** vient couvrir l'ensemble du volume (phase 1). Alternant panneaux de verre clair, translucide et tympan opaque, cette toiture accroît considérablement l'apport de lumière naturelle sans devoir percer fréquemment l'enveloppe de pierre conservée;
- Une **nef de bois** est ensuite insérée dans le volume de l'église (phases 1 et 2). Apparemment suspendue au-dessus de la dalle au sol continue, ce coffre précieux aux propriétés acoustiques définit le lieu de culte et la salle multi-fonctionnelle;
- Enfin une série de plateaux circulaires sont érigés dans l'ancienne abside (phase 2). Ce **chœur locatif** répond au souhait de la Fabrique d'accueillir de nouvelles fonctions à même le bâtiment.

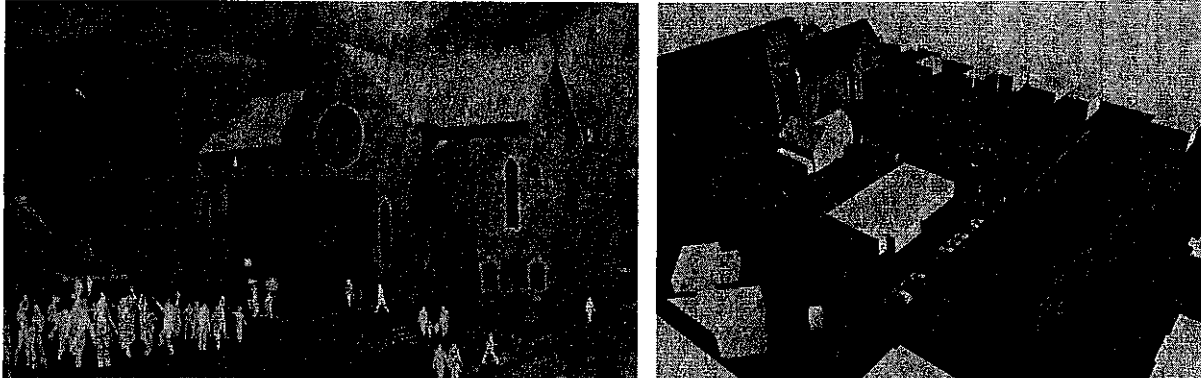
Le lieu d'interface entre la nef et le chœur accueille les circulations partagées des fonctions : c'est le **transept communautaire**. Une **nouvelle marquise d'entrée**, intervention de verre délicatement apposée contre la saillie est du transept souligne la ré-affectation de l'église et permet aux nouveaux usages d'y être identifiés. Cette entrée se prolonge côté stationnement par une allée plantée. Chemin Eardley, le **portail cérémonial** est maintenu pour les célébrations liturgiques.

Aux étages, les circulations entre nef et chœur sont traitées comme autant de passerelles lancées au-dessus du vide du transept communautaire. Ainsi les usages sont-ils pour la plupart détachés des parois des murs de l'enceinte. La lumière naturelle qui filtre du toit vitré souligne donc cet état d'apesanteur des volumes suspendus. Ce dispositif permet donc de maintenir une déambulation sans entrave au périmètre (pour le Chemin de croix notamment).

À l'extrémité sud de la nef de bois, un jubé en gradins accroît la capacité de la salle. Une paroi amovible permet son utilisation comme **amphithéâtre autonome** (environ 100 places).

Au-dessus de la nef, sous la toiture vitrée, les **combles** sont réinvestis, inversant en quelque sorte le dispositif typique d'une salle paroissiale en sous-sol, ici elle jouit au contraire d'une luminosité inédite. Les sous-sols existants sont plutôt affectés aux services et salles mécaniques. De ces combles habités (phase 2), on a accès à la **tour du clocher qui devient un belvédère** sur la ville.

SP-13 (2^e prix)
Les architectes Labonté Marcil
Montréal



Le pôle attractif identitaire, patrimoine de plus de 100 ans, a été un pôle visuel, un lieu de rassemblement et de rencontre, un lieu d'échanges humains. Notre proposition densifie le lieu, multiplie *les valeurs ajoutées* pour créer un nouveau tissu urbain. Le pôle se veut polyvalent, ouvert et fréquenté par tous, et multiples dans ces usages. Porteur de la mémoire d'une collectivité, il s'ouvre et tout le quartier avec, à de nouvelles avenues, de nouvelles façons de se regrouper, d'occuper l'espace, intérieur, extérieur, de jour, de soir.

Diversité d'activités, d'usagers, cohabitation urbaine et densification du lieu sont les variables essentielles à la régénérescence de cet espace **DANS LA CONTINUITÉ ET LA PÉRENNITÉ..**

À la base de notre proposition, se retrouve le choix de réunir le sacré et le profane, les activités culturelles, culturelles et économiques. Sont présentes sur le site les fonctions suivantes :

Le sacré : église de 600 places

Le profane culturel :

- Bibliothèque
- Salle de concert intérieure (Église utilisée à cette fin)
- Salle de concert extérieure.

Le profane économique :

- Marché public
- Commerces
- Café-terrasse
- Stationnement semi-enfoui

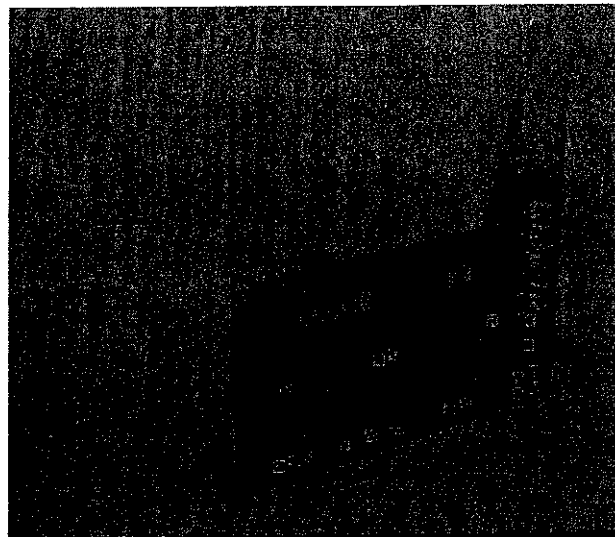
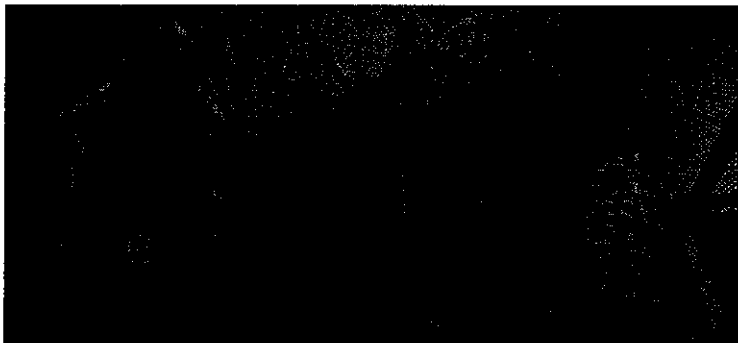
Le profane au quotidien : complexe d'habitations (35 unités).

Toutes les fonctions décrites ci-haut sont publiques, à l'exception du complexe d'habitations. Notre objectif est de redonner vie à ce quadrilatère en permettant la cohabitation des usages publics, tout en personnalisant chaque fonction par un volume, une entrée ou un emplacement distinct. Notre travail a permis d'aller au-delà de la juxtaposition des fonctions. Leur imbrication permet un partage d'installations pour le mieux-être des usagers et un meilleur usage des superficies créées.

Pour créer un lieu vivant, achalandé et efficace, il faut plusieurs fonctions. Il faut une diversité d'activités. Et une porte pour chaque fonction.

SP-10 (3^e prix)

Jodoin, Lamarre, Pratte et associés architectes
(Carlo Carbone, coordonnateur)
Montréal



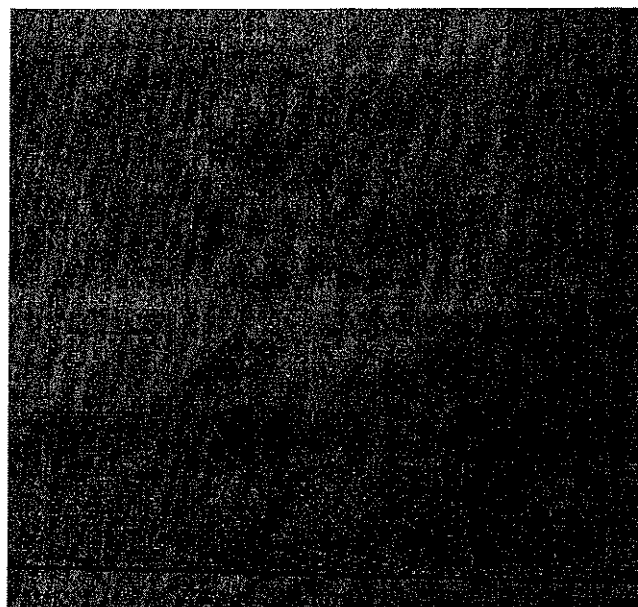
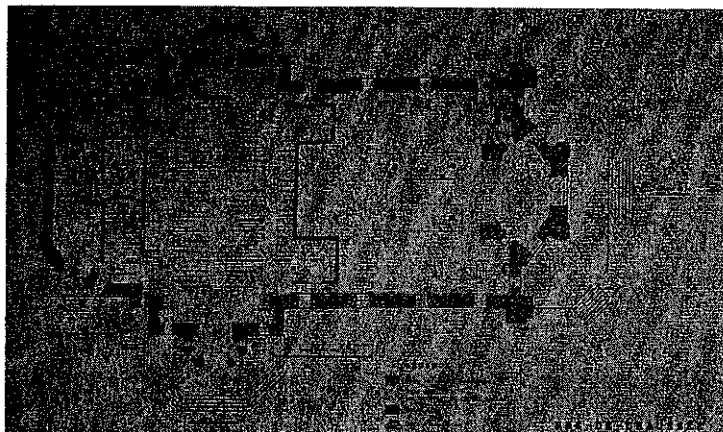
Le concours d'idées pour la reconstruction de l'église Saint-Paul d'Aylmer est une opportunité de cet équipement comme un point focal dans la ville d'Aylmer. Il peut aussi être un cadre d'échanges et de débats sur l'avenir des églises au Québec. Il permet un manifeste sur le rôle de ces infrastructures dans la ville laïque, contemporaine.

La ville contemporaine est infiniment plus complexe qu'un cadre bâti composé de structures et de points focaux dans la ville. La ville contemporaine est une condition composée d'une multiplicité de conditions démographiques, de mobilité et de réseaux. Ces conditions nécessitent une programmation d'espaces capables de se tisser dans la matrice urbaine pour devenir des noeuds capables d'évoluer, de rassembler, de s'adapter afin d'offrir une multitude de potentiels à la population. Nous proposons que la structure de l'église devienne ce noeud pour les gens d'Aylmer.

Le sous-sol devient le lieu d'entrée pour les événements communautaires : le foyer pour les soirées théâtrales et concerts de musique, la salle de réception pour les fêtes de familles, le lieu de rencontre pour les groupes communautaires, l'espace de vernissage pour les expositions temporaires qui sont organisées dans l'église, la salle de pratique pour le groupe rock en devenir, les cours de peinture du samedi matin et bien sûr les soirées de bingo. La beauté de la ville contemporaine réside dans la coexistence et les échanges dynamiques possibles entre toutes ces activités. Cette salle paroissiale est un **catalyseur social et économique** pour Aylmer.

Tel un paysage qui se déploie avec notre avancée dans le bâtiment, nous découvrons les murs de pierre restaurés et une enveloppe en cuivre déployé, prothèse du bâtiment d'origine. Construite sur et autour des limites existantes cette peau nous fait découvrir l'intérieur et l'extérieur de l'église originale, ses pleins et ses vides ainsi que son articulation dans le contexte urbain. Cette déambulation nous amène dans l'église à partir de la salle paroissiale accessible de la rue et du stationnement. Depuis l'étage sacré, un nouveau chemin s'offre à nous. En montant à la mezzanine et aux balcons, nous rencontrons ainsi certains éléments programmatiques tels une boutique un bar et des chambres locatives. La promenade nous fait ensuite gravir vers le point ultime de notre parcours, l'observatoire sur la ville d'Aylmer et les environs.

SP-14 (4^e prix)
Colin Fraser, OAQ, MAIBC, & Damien Renault
Montréal



Le bâtiment proposé est divisé en 3 parties, du nord au sud :

1. au nord (dans l'ancien chœur) : le presbytère et la fabrique;
2. au milieu (dans l'ancien transept) : l'église, désormais orientée à l'est;
3. au sud (dans l'ancienne nef et le clocher) : une partie réservée à un programme public à définir, comme par exemple une bibliothèque ou des locaux associatifs.

La division du bâtiment en 3 parties distinctes présente les avantages suivants :

- une sécurité renforcée contre le risque d'incendie;
- la possibilité d'usages différents et simultanés du bâtiment, donc aussi des facilités de financement : soit qu'une institution se porte acquéreur de la partie sud du bâtiment (et en assume la reconstruction), soit qu'elle s'engage à la louer (et facilite ainsi l'obtention de crédits par le maître d'ouvrage);
- enfin, la création de nouveaux locaux par le presbytère et la fabrique améliore la vie de la paroisse et son identité tout en permettant de dégager une nouvelle source de financement, par la location ou la vente du presbytère actuel.

Les nouveaux planchers et le nouveau toit ne reposent pas sur les anciens murs mais sur une structure séparée, porteuse et isolante. La toiture repose sur un système de voûtes ou de demi-voûtes en bois, constituées de caissons préfabriqués, à la fois porteurs, isolants et décoratifs (préfinis). Ces voûtains forment des arcs rigides sur lesquels reposent les chevrons de la toiture. Ce mode de construction permet un important gain de place (possibilité de 4 niveaux), est économe en matériaux et fait appel à la préfabrication, permettant ainsi de réaliser des économies de mise en œuvre.

Le parti structurel adopté n'est pas seulement économique et générateur d'espace, il est aussi écologique, car il permet une isolation parfaite du bâtiment, ainsi qu'une ventilation naturelle et contrôlée, donc finalement des économies d'énergie.